

# ULAMIR E BRO GLAZIK

# PROGR' JEUNESSE PLOGONNEC

## ÉTÉ 2025

CONTACT

Abigail

06 02 26 73 93



ULAMIR E BRO GLAZIK  
33, RUE DE LAENNEC 29170 PLONEIS  
ACCUEIL : 02 98 91 14 21  
[www.ulamir-ebg.org](http://www.ulamir-ebg.org)



# JUILLET

## MODE D'EMPLOI

- 1- Cochez les activités souhaitées
- 2- Envoyez par SMS/MMS vos choix à Abigail au 06 02 26 73 93
- 3- Vous recevrez une confirmation de l'inscription une fois validée.

Mercredi 9 juillet	Sortie découverte du littoral 	14h-18h	Tarif 2 <input type="checkbox"/>
Jeudi 10 juillet	Soirée à construire dans l'espace jeunes  	18h-21h	Gratuit (pique-nique) <input type="checkbox"/>
Vendredi 11 juillet	<u>Accueil libre</u>	14h-16h	Gratuit <input type="checkbox"/>

Mercredi 16 juillet	<i>Odet Loisir</i> Pique-nique, chapeau, crème solaire  	10h-18h	Tarif 5 <input type="checkbox"/>
Vendredi 18 juillet	L'espace jeunes ambulant (animation dans tout Plogonnec)	13h30-18h30	Gratuit <input type="checkbox"/>

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
<b>TARIF 1</b>	1.50€	1.75€	2€	2.25€	2.50€
<b>TARIF 2</b>	3.60€	4.20 €	4.80€	5.40€	6€
<b>TARIF 3</b>	6.30€	7.35€	8.40€	9.45€	10.50€
<b>TARIF 4</b>	9.90€	11.55€	13.20€	14.85€	16.50€
<b>TARIF 5</b>	14.10€	16.45€	18.80€	21.15€	23.50€

L'accueil libre est...

Un.e anim dispo  
des propositions d'animation  
des locaux ouverts à tous.tes,  
du matériel varié  
une infinité de possibilités de créer, jouer,  
partager, farnienter...

**SANS INSCRIPTION**

**Arrivée / Départ = LIBRE**



# COMMENT Y PARTICIPER ?

## UN DOSSIER COMPLET

Adhésion annuelle : 11 €  
 Caution (non encaissée) 100€  
 Fiche adhésion complétée et signée  
 Copie des vaccins  
 Copie du dernier avis d'imposition (= RéDuCtIoN surTaRiFs !!!)

\*Adhésion valable de septembre à août



L'Ulamir souscrit une assurance responsabilité civile. L'adhésion à l'Ulamir comprend une assurance individuelle accident.

En cas d'accident, une déclaration sera faite par l'Ulamir auprès de Groupama. En premier lieu, la sécu et la mutuelle de la famille prennent en charge les frais liés à l'accident. En cas de dépassement, c'est l'assurance de l'Ulamir qui complétera.

### Maladie / accident

Aucun médicament ne peut être administré aux jeunes sans ordonnance et protocole signé par le médecin traitant.

Il est important de signaler toute particularité relative à la santé de votre enfant (régime, traitement en cours, allergie, PAI, AEEH...) via la fiche sanitaire à fournir pour l'inscription, ou en contactant le/la directeur/trice. Il est également important d'informer le/la directeur/trice en cas de changements concernant la santé de votre enfant.

Conformément à la législation en vigueur, la vaccination est demandée.

**En cas d'accident ou de maladie survenant pendant l'accueil, la direction se charge de prévenir les secours et les responsables légaux (indiqués sur la fiche d'adhésion)**

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

1) Demande d'inscription **PARENTALE** à envoyer **PAR SMS** à l'équipe jeunesse.

>>>> en précisant activité + date + nom de l'enfant

2) Réponse envoyée par sms pour confirmation sur liste principale **OU** liste d'attente.



### Annulation de réservation de sortie

Compte tenu du nombre limité de places et afin de respecter le taux d'encadrement imposé par la DJEPVA, les familles doivent impérativement informer l'équipe d'animation de l'absence du ou des enfants. Les listes d'inscription seront également consultées afin de vérifier la présence effective du ou des enfants en début d'activité.

**En cas d'absence pour raison médicale, le certificat au nom de l'enfant devra être fourni dans la semaine.**

Toute désinscription **moins de deux jours** avant le jour de présence prévu, sans certificat médical, sera facturée à 100 %.

En cas de non annulation, les sorties seront facturées à 100 %.

# Tarifs et Facturation



### CONSULTATION DES FACTURES

**Vous allez recevoir un code d'accès BELAMI sur votre boîte mail**

Les réductions sont appliquées à réception des avis d'imposition et ne sont pas rétroactives. La grille tarifaire prend en compte le total des salaires et autres revenus avant abattement.

**À SAVOIR :** Vous ne payez pas le coût réel. Le montant global facturé aux familles correspond en moyenne à 2 % du budget total du service.

Les communes financent à hauteur d'environ 92 % et la CAF à environ 6 %

En cas de réservation, le même jour, de plusieurs enfants d'une même fratrie, une réduction sera appliquée de 15 % pour le 2<sup>e</sup> enfant et de 25 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
TARIF 1	1.50€	1.75€	2€	2.25€	2.50€
TARIF 2	3.60€	4.20 €	4.80€	5.40€	6€
TARIF 3	6.30€	7.35€	8.40€	9.45€	10.50€
TARIF 4	9.90€	11.55€	13.20€	14.85€	16.50€
TARIF 5	14.10€	16.45€	18.80€	21.15€	23.50€

# Comment se passe le règlement ?

A la fin du mois vous recevrez une facture globale des activités auxquelles votre enfant a participé, sur votre portail famille Belami.



Les règlements peuvent s'effectuer :

- par virement (nouveau RIB) :  
**IBAN : FR76 1558 9293 5200 1087 9034 488**  
**BIC : CMBFR2BXXX**
- par chèque à l'ordre de l'ULAMIR
- en espèces (faire l'appoint)
- en chèques ANCV (complétés avec votre nom)

Pour vos règlements, merci de préciser :

- le nom de l'enfant,
- le numéro de la facture